



**CONSEIL MUNICIPAL DU 04 avril 2017**

**Convocation du 30 mars 2017**

*Etaient présents : François BIGEARD (Maire), Jacky LAPIERRE (1<sup>er</sup> adjoint), Jean-Luc DERECLLENNE (2<sup>e</sup> adjoint), Michel BRIGATTI (3<sup>e</sup> adjoint), Véronique VINCENT, Denis BONIN, Hélène MOUCADEAU, Gilles BUGNOT, Ginette JOUFFROY, Monique ATWOOD, Jacqueline HENRY, Christophe POULLEAU, Geneviève BOUILLERET, Benjamin BONIN.*

M. Patrick BOLLET (4<sup>e</sup> adjoint) a donné procuration à M. François BIGEARD

M. le Maire demande l'ajout du point 11 transports scolaires et du point 12 divers. Approbation

**1- 4 Taxes : taux relais de CFE, TH, TFB, TFNB,**

Le conseil prend connaissance du souhait de M. Le Maire de ne pas augmenter les taxes.

Taxe habitation : 11.5 %,

Taxe sur le foncier bâti : 8.66 %,

Taxe sur le foncier non bâti : 24 %,

Contribution Forfaitaire des Entreprises : pas de contribution

Approbation du conseil à l'unanimité.

**2- Indice indemnités de fonction des Elus Locaux,**

L'indice brut terminal applicable aux Indemnités de fonction des Élus Locaux de la fonction publique est passé de l'IB 1015 à 1022 le 1<sup>er</sup> février 2017.

La délibération du 1<sup>er</sup> avril 2014, fixant les conditions d'octroi de l'indemnité des élus locaux fait référence à l'indice brut 1015.

Pour bénéficier de l'indice 1022, le conseil doit de nouveau se prononcer. Monsieur Le maire explique que pour éviter de faire voter le conseil à chaque nouvelle augmentation d'indice, le conseil a la possibilité de se prononcer sur un pourcentage de « l'indice brut terminal de la fonction publique ».

Après délibération, le conseil approuve à l'unanimité et fixe l'indemnité mensuelle à compter du mois d'avril 2017 comme suit :

- Du Maire, sur la base du taux maximal de 31 % de l'IB maximal.
- Des adjoints, sur la base du taux maximal de 8.25 % de l'IB maximal.

**3- Budgets primitifs 2017 Commune et Legs,**

**Budget Commune :**

Le conseil étudie les propositions du maire, budget présenté en équilibre en fonctionnement et en investissement :

Section fonctionnement : 973 549.09 €

Section d'investissement : 644 435.88 €

Le conseil vote au chapitre et approuve à l'unanimité le BP 2017.

**Budget Legs Muteau :**

Le conseil étudie les propositions du maire, budget présenté en équilibre en fonctionnement et en investissement :

Section fonctionnement : 186 727.60 €

Section d'investissement : 188 632.95 €

Le conseil vote au chapitre et approuve à l'unanimité le BP 2017.

#### 4- Répartition des subventions 2017 Commune et Legs,

Monsieur Le Maire présente la proposition de répartition des subventions étudiées par la commission le 14 mars 2017.

##### Budget Legs Muteau

Années :	2015	Proposition 2016	Commission 2017	Retenu 2017
<b>ASSOCIATIONS EXTERIEURES</b>				
Restaurants du Cœur de Genlis	800,00 €	800,00 €	500,00 €	500,00 €
A.D.M.R. Genlis	1 100,00 €	1 100,00 €	1 200,00 €	1 200,00 €
C.F.A. de la Noue	50,00 €	- €	50,00 €	50,00 €
Ass.Genlis Basket Ball			350,00 €	350,00 €
Tennis club Genlis			50,00 €	50,00 €
Judo Genlis			250,00 €	250,00 €
<b>SOUS TOTAL :</b>	<b>2 150,00 €</b>	<b>1 950,00 €</b>	<b>2 400,00 €</b>	<b>2 400,00 €</b>

<b>ASSOCIATIONS FAUVERNEY</b>				
Association Bel Ousia	1 500,00 €	1 500,00 €	1 500,00 €	1 500,00 €
E.S.F.R.B.	5 600,00 €	5 600,00 €	5 600,00 €	5 600,00 €
Foyer Rural	2 100,00 €	2 100,00 €	2 100,00 €	2 100,00 €
Société de chasse de Fauverney	700,00 €	700,00 €	700,00 €	700,00 €
Touche d'Arts	1 000,00 €	1 100,00 €	600,00 €	600,00 €
<b>SOUS TOTAL :</b>	<b>10 900,00 €</b>	<b>11 000,00 €</b>	<b>10 500,00 €</b>	<b>10 500,00 €</b>

<b>TOTAL LEGS :</b>	<b>13 050,00 €</b>	<b>12 950,00 €</b>	<b>12 900,00 €</b>	<b>12 900,00 €</b>
---------------------	--------------------	--------------------	--------------------	--------------------

##### Budget Commune

Années :	2015	2016	Commission 2017	Retenu 2017
Coopérative scolaire	1 300,00 €	1 300,00 €	1 500,00 €	1 500,00 €
Souvenir français	100,00 €	100,00 €	100,00 €	100,00 €
Foyer Rural	1 000,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €
Collège Roland Dorgeles	1 500,00 €	500,00 €	650,00 €	650,00 €
Lutte Bretenière	250,00 €	250,00 €	250,00 €	250,00 €
Prévention Routière	150,00 €	150,00 €	250,00 €	250,00 €
E.S.F.R.B.	2 000,00 €	2 000,00 €	4 000,00 €	4 000,00 €
La Gym Qui Roule	100,00 €	100,00 €	100,00 €	100,00 €
<b>TOTAL :</b>	<b>6 600,00 €</b>	<b>6 450,00 €</b>	<b>7 850,00 €</b>	<b>7 850,00 €</b>

Le conseil approuve à l'unanimité la répartition des subventions telles que présentées.

#### 5- Ouverture de poste adjoint technique 2<sup>ème</sup> classe,

Afin de remplacer Mme Faivre après son départ à la retraite, le conseil décide d'ouvrir un poste d'adjoint technique deuxième classe du 15 mai 2017 au 14 mai 2018 pour une durée hebdomadaire de 20H, selon l'indice de rémunération IM 325.

#### 6- Interdiction de tourner à gauche sortie de Fauverney par la rue de la Madeleine,

Pour éviter les accidents à cette sortie, pour des raisons de sécurité, le maire propose d'effectuer cette modification.

Un débat s'organise. Crainte de charger la sortie au niveau du rond point.

Devant le caractère prépondérant d'accidentologie, le conseil décide par 14 voix « pour » et une voix « contre » la mise en place à l'essai sur 3 mois d'une interdiction de tourner à gauche à l'ensemble des utilisateurs de la route à la sortie de Fauverney par la rue de la Madeleine.

#### 7- Bail logement Chassagne,

Suite aux travaux réalisés dans le logement locatif vacant au Hameau de Chassagne, le maire propose de revoir le montant du loyer mensuel.

Après délibération le conseil approuve à l'unanimité la mise en place d'un nouveau bail pour la location de ce logement dès que possible, et fixe le loyer mensuel à 400 €, révisé annuellement au 1<sup>er</sup> janvier selon la variation de l'indice INSEE, pour une durée de 3 ans.

Monsieur le Maire est autorisé à signer le nouveau bail.

#### 8- Point sur la mise en œuvre de l'Ad'AP,

ERP concernés	Demande de dérogation	Travaux effectués au 13/02/2017 (A l'issue de la première année)	Travaux non réalisés (projet réaménagement de la mairie suite au complexe scolaire)
école maternelle	Conservation porte de la salle de sieste	Rampe accès bâtiment	
cantine		Pictogramme handicapés porte WC PMR + barre d'appui latérale	
église	Rampe amovible pour franchir les 3 marches au niveau de l'accès secondaire	Enrobé sur le cheminement extérieur	
médiathèque		Installation lave mains WC PMR Pose de miroirs dans les sanitaires à 1.00m	
Mairie	Impossibilité de créer un ascenseur pour accès étage	WC RDC : -installation lave mains à hauteur 0.80m -barre d'appui latérale à la cuvette -miroir à 1.00m	-accessibilité banque accueil -dispositif d'éveil à la vigilance escalier mairie + prolongation des mains courantes -entrée mairie : bloc porte à 2 vantaux et suppression du sas
Ecole primaire		Néant	
Salle des fêtes		Néant	
Agence postale		Néant	

Monsieur Brigatti présente les travaux à réaliser en 2017 et 2018.

#### 9- Renouvellement des conventions avec la SPA,

Afin d'harmoniser les durées de conventions SDA et RAPAPPEL et avoir les mêmes dates d'échéance, le maire propose la signature de nouvelles conventions indissociables et identiques pour toutes les communes.

La première convention concerne l'accueil des animaux allouant à la SPA une indemnité de 0.45€ par habitant, par an, indexée sur l'indice du coût du travail.

La seconde convention concerne le RAPAPPEL (stérilisation et identification de chats) moyennant une cotisation annuelle de 50 euros indexée sur l'indice du coût du travail.

Après délibération, le conseil approuve à l'unanimité la signature des 2 nouvelles conventions.

#### 10- Calendriers des permanences pour les élections 2017,

M. le Maire, prend connaissance des disponibilités de chacun et établit le planning des permanences pour les élections présidentielles et législatives.

ELECTIONS PRESIDENTIELLES	1 <sup>er</sup> tour : 23 avril 2017	2 <sup>ème</sup> tour : 07 mai 2017
8H00-10H00	Jean-Luc, Geneviève, Ginette	Véronique, Geneviève, Jacqueline
10H00-12H00	Hélène, Véronique, Michel	Benjamin, Hélène, Gilles
12H00-14H00	Benjamin, Christophe, Gilles	Denis, Patrick, Gilles
14H00-16H00	Jacqueline, Ginette, Véronique	Monique, Denis, Patrick
16H00-19H00	Hélène, Jacqueline, Ginette	Monique, Hélène, Jacqueline
Président / Vice-président	François / Jacky	François / Jacky

ELECTIONS LEGISLATIVES	1 <sup>er</sup> tour : 11 juin 2017	2 <sup>ème</sup> tour : 18 juin 2017
8H00-10H00	Jacqueline, Geneviève, Véronique	Jean-Luc, Ginette, Véronique
10H00-12H00	Hélène, Patrick, Michel	Michel, Geneviève, Hélène
12H00-14H00	Benjamin, Christophe, Gilles	Christophe, Denis, Jacqueline
14H00-16H00	Denis, Jacqueline, Monique	Patrick, Gilles, Monique
16H00-18H00	Hélène, Véronique, Monique	Hélène, Véronique, Jacqueline
Président / Vice-président	François / Jean-Luc	François / Jacky

### 11- transports scolaires,

Pendant plus de 30 ans, le Conseil Départemental de la Côte-d'Or a mis en place des transports scolaires gratuits et de grande qualité, avec des accompagnateurs pour les plus jeunes et un service de transport méridien très performant. Cela représente un coût de 31 millions d'euros.

La loi NOTRe a confié cette compétence à la Région à partir de 2017.

À la rentrée de septembre, c'est donc le Conseil Régional de Bourgogne-Franche-Comté qui sera en charge de la compétence des transports scolaires. Sont évoqués des frais de dossier pouvant atteindre jusqu'à 10 % du coût total du service, ce qui correspond, en Côte-d'Or, à une somme de 120 euros par enfant transporté.

Après délibération, le conseil demande à l'unanimité au président du Conseil Régional de maintenir la gratuité des transports scolaires pour les familles de Côte-d'Or, et le maintien du niveau de service que le département a assuré à ses habitants jusqu'à présent.

Une pétition sur le site du conseil départemental de Côte d'Or circule actuellement.

### 12-Divers,

-remerciements famille Richelet-Leglise pour l'opération un bébé un arbre,

-comcom : réunion mardi 04 juillet à partir de 17H30 : révision du SCOT du Dijonnais,

-Hélène : ☞ souhaite plus d'informations sur le mail envoyé aux élus par M. Fanjaud. François explique qu'une solution sera trouvée.

☞ M. Mahot procèdera à une remise en forme du PLU avec les élus souhaitant participer mercredi 12 avril à 10H,

-Monique : ☞ souhaite avoir des éclaircissements sur la commission culture du 03 avril 2017. François indique qu'une prochaine commission culture se réunira pour proposer la mise en place d'une régie de recettes en nommant un régisseur et un suppléant pour les manifestations du 13-14 juillet. A été envisagée la création d'une association, mais difficile à mettre en place. Il rappelle que la commission culture et ses bénévoles est une des commissions qui travaille le plus. Un débat s'oriente autour du travail et de la qualité de cette commission.

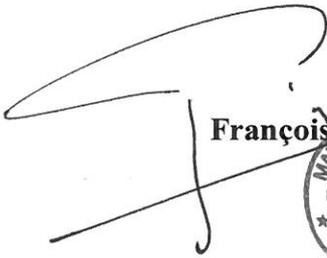
-Denis, Michel, Benjamin : remerciements au nom de l'ESFRB, de la société de chasse et de l'association de lutte,

-Ginette : remerciements à Claude pour son intervention rapide sur le jeu abîmé au Paquier. Voir peut être pour enlever la haie de cyprès trop haute,

-Christophe : souhaite savoir si les souches des arbres coupés dans la montée du cimetière seront enlevées. François confirme,

-Véronique et Jacqueline: environs 100 cartes ont été déposées sur les tombes du cimetière pour recherche d'informations,

-réunion du CCAS jeudi 13 avril 2017 à 18H00.

  
**Le Maire,**  
**François BICARD**

